

ARCACHON

# Le Nouvel An juif a été fêté au Tir au vol

La communauté juive d'Arcachon a célébré le Nouvel An juif en organisant une soirée ouverte à la société civile et aux autres religions

5785 : ce n'est pas un nouveau titre de science-fiction. C'est la nouvelle année qui va commencer début octobre selon le calendrier juif. De même qu'Éric Meyer Aziza, le rabbin d'Arcachon, a souhaité, il y a quelques années, associer les Arcachonnais à la fête des lumières - Hanoukka - qui se déroule autour du solstice d'hiver, il a voulu étendre l'intégration de la communauté juive dans la vie locale et dans les valeurs de la République, en organisant au Tir au vol, jeudi 26 septembre, Rosh Hashana, la fête du Nouvel An juif. Pour cela, il a obtenu de la mairie le prêt du Tir au vol ; et il a réuni les personnalités de la société civile : le sous-préfet Jean-Louis Amat, le maire d'Arcachon, Yves Foulon, la députée Sophie Panonacle, les maires des différentes communes du Bassin ; les autorités militaires, dont le commandant de la base de Cazaux - Éric Aziza est aussi l'aumônier de la BA120 - les représentants des cultes catholique et protestant ; et des personnalités du monde associatif et culturel.

**Volonté d'ouverture**

Le maître de cérémonie était André Siarri, président de l'Association culturelle israélite du bassin d'Arcachon (Aciba). Le premier intervenant a été le maire d'Arcachon qui, après s'être félicité de la réelle inté-

gration de la communauté juive, a demandé de « tout mettre en œuvre pour qu'elle soit en sécurité ». Sophie Panonacle a rappelé « les attentats terribles qui ont frappé, bien au-delà de votre peuple, l'humanité dans son entièreté ». Le sous-préfet a pris la parole pour rappeler que la loi de 1905 garantit la liberté et la sécurité des cultes religieux, dans le respect de la laïcité et des valeurs de la République. Un intermède musical a été donné par la violoniste Laly Bonne qui a interprété « Hine ma tov », un air de circonstance signifiant « Voyez ! Qu'il est bon, qu'il est doux d'habiter en frères tous ensemble ! » Éric Aziza et André Siarri ont ensuite présenté les activités de l'Aciba, rappelant « qu'hélas, l'antisémitisme n'est pas une figure du passé ». Ils ont en particulier insisté sur la volonté d'ouverture en organisant des réunions de présentation de la culture juive ouvertes à tous, ainsi que des réunions interreligieuses avec l'association Amitié judéo-chrétienne. Ils ont terminé en insistant sur la nécessité du devoir de mémoire, avec Yom Ha-Shoah, la journée du souvenir de l'holocauste. Parmi les projets, Éric Aziza a évoqué la future construction de l'espace culturel Pereire qui comprendra le musée Osiris - Pereire.

**Christian Visticot**



LÈGE-CAP-FERRET

# Les eaux usées s'invitent du conseil municipal

La séance du conseil municipal de jeudi a permis aux élus d'opposition d'aborder des sujets d'actualités sensibles. Notamment celui de la possibilité par le Siba de rejeter les eaux usées dans la nature quand les bassins de sécurité débordent. L'élu d'opposition Fabrice Pastor rappelait que le Siba qualifiait l'épisode de pluie de cet hiver de centennal. Cette demande de déversement est pour lui le signe que le syndicat qualifie à présent ces conditions météorologiques de régulières. Notant également le drame pour les ostréiculteurs, « au bord des larmes ». Dans la commune, les déversements pourraient intervenir dans le marais des Agaçats. Pour le maire, Philippe de Gonville, également membre du bureau du syndicat, « le Siba n'a qu'appliqué les demandes du juge, on ne sait pas si on aura encore cette pluviométrie, mais on n'a pas d'autre alternative. Soit ça déborde dans les maisons, soit ça déborde au niveau des bassins de sécurité ».

**Huitres, Maison de la mer**

Concernant la qualité des huitres, la commune est en train de mettre en place un forage d'eau de mer à Pirailan qui pourrait alimenter les claires des ostréiculteurs en cas de



Fabrice Pastor a relancé le débat. A droite, le maire, Philippe de Gonville.

contamination dans le bassin. Le système devrait être rapidement opérationnel. Une Maison de la mer va voir le jour à l'automne 2025, dans l'ancien poste du Canon. Inspiré du modèle de la maison France Service, le nouvel établissement sera un lieu d'accueil et d'information pour le public et des professionnels du secteur. Avec des permanences de conseil et des services. L'élu d'opposition Fabrice Pastor aurait préféré voir une maison médicale à la place. Le réservoir d'idées vient de

ANDERNOS-LES-BAINS

# L'Établissement français du sang lance un appel aux dons

La prochaine collecte de sang aura lieu demain à la salle du Broustic à Andernos-les-Bains. L'occasion pour le responsable local Dominique Robin de lancer un appel urgent à la mobilisation : « Les réserves de sang actuelles sont dangereusement basses, en particulier pour le groupe sanguin O-. En Nouvelle-Aquitaine, 1 000 dons de sang sont nécessaires chaque jour pour soigner les malades. Les besoins en sang restent constants tout au long de l'année, ce qui rend chaque don crucial. »

L'Établissement français du sang

rappelle aussi que le don de sang est également essentiel pour le système de soins de santé publique. Le plasma et restitue le sang. Cette méthode permet de fabriquer des médicaments deux à quatre fois plus de sang que lors d'un don de sang total. Le don de sang total permetant ainsi l'efficacité des transfusions.

**Christian Esplandiu**

**Don du sang : ce mardi 1<sup>er</sup> octobre de 15 heures à 19 heures, salle du Broustic. Les donneurs peuvent prendre rendez-vous en ligne via le lien suivant : [efslink.com](https://efslink.com)**

Un tour à Andernos-les-Bains

Prix des lecteurs de la médiathèque

Soirée « réflexion et partage »